



Cultures intermédiaires : résumé des trois définitions réglementaires (2018)

Dispositif règlementaire	Directive nitrates	SIE	Diversité des cultures: Equivalence monocult. Maïs
Dénomination	Couverture végétale	surf. cultures dérobées / couverture végétale	Couverture hivernale
Type d'interculture	Longue	Longue et courte	Longue
Eligibilité repousses & résidus	Oui	Non	Non
Espèces éligibles	Pas de contrainte*	Liste de 42 espèces	Liste de 29 espèces
Nombre minimal d'espèces	1	2	1
Période de présence obligatoire	Pas de contrainte*	8 semaines à définir par dépt	Récolte CP+15j au 1er février
Date de semis	Pas de contrainte*	Avant période de présence	<15 j après récolte CP
Date de destruction	Pas de contrainte*	Après période de présence	Après le 1er février
Fertilisation & phyto	Pas de contrainte	Interdits pendant pér. présence	Pas de contrainte
Autre exigence culturale	Pas de destruct. chimique	La CI doit lever	La CI doit lever
Adaptations régionales	Nombreuses possibles	Date période de présence (dépt)	Non
Compatibilités	SIE et Diversité incompatibles entre elles mais compatibles avec dir. Nitrates		

*: Pas de contrainte nationale mais contraintes régionales possibles; CI: culture intermédiaire; CP: culture principale